

Afin de mieux structurer les projets de développement du tourisme sur notre territoire, les délégués du Pays Loire Val d'Aubois représentant les quatre Communautés de communes (CDC des Portes du Berry, Les trois provinces, Pays de Néronde et Berry Loire Vauvise), ont validé le transfert au Pays de la compétence Promotion du Tourisme. Nouvelle organisation, budget spécifique... permettront de mettre plus en valeur les sites et les attraits de notre terroir.

N° 15 – Juin 2022

Les infos de votre CDC

Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois - 54 Route de Nevers 18320 Jouet sur l'Aubois
Tél.: 02 48 77 55 50 - Fax : 02 48 74 87 95 - E-mail : cdcportesduberry@orange.fr - Site : www.cdc-portesduberry.fr

Il y a juste un an une première réunion avait lieu au siège social de la CDC en présence de Mme la Sous préfète, de M. le Procureur de la République et des Commandants des compagnies de gendarmerie de Bourges et Saint Amand Montrond afin de jeter les bases de ce Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. (Page 6)

Sommaire

- Vidéo protection, SCoT, PAPI et PCS P 2
- Le Mot du Président
Commercialisation du réseau Fibre P 3
- Graines d'artistes en famille P 4
- Relais Petite enfance
Opération tranquillité vacances P 5
- CISP D : les violences intrafamiliales P 6
- Les budgets P 7
- L'offre médicale des Portes du Berry P 8



Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Les communes ligériennes de la CDC ont bénéficié d'une réactualisation de leurs PCS dans le cadre du PAPI (Programme d'actions de Prévention des Inondations). Nous avons souhaité développer ce document dans toutes les communes de la CDC en le créant ou en l'actualisant pour celles qui en avaient un.

Toutes les cités peuvent subir une catastrophe autre que l'inondation : accident d'un poids lourd avec transport de matières dangereuses, tempête, grêle, neige, ...

Ce document permet de définir une organisation de gestion de crise. C'est un texte opérationnel d'aide à la décision qui permet de savoir quoi faire.

Pour mettre en œuvre ce PCS, certaines communes ont, ou vont, créer des Réserves Communales de Sécurité Civile composées de bénévoles qui viendront aider les élus en cas de crise.

La CDC a recruté Alexandre Ruivo pour un an dans le cadre d'un emploi aidé par l'Etat pour participer à la réalisation des PCS et des DICRIM (Documents d'Informations Communales sur les Risques Majeurs).

Une loi récente impose à la CDC d'établir un Plan Intercommunal de Sauvegarde. Celui-ci sera réalisé pour, entre autres, préciser les aides que pourront s'adjoindre les communes tant d'un point de vue humain que matériel. Un décret est en attente pour préciser le contenu de ce document.

La CDC prendra en charge l'édition du DICRIM de chaque municipalité, et sera distribué à tous les foyers. Il listera tous les risques naturels ou technologiques auxquels la commune est soumise suivant une liste établie par la Préfecture du Cher. Pour certains villages il s'agira d'une mise à jour, pour d'autres d'une création.

La CDC mutualise pour établir les documents, mais le Maire reste le responsable pour la mise en œuvre du PCS (pouvoir de police).

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

Depuis 2016, le Pays Loire Val d'Aubois élabore le SCoT : document d'urbanisme qui englobe l'ensemble des communes des quatre Communautés de Communes : Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois (La Guerche sur l'Aubois), Pays de Nérondes (Nérondes), Berry Loire Vauvise (Sancergues) et Trois Provinces (Sancoins).

Il s'agit d'un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Nos différents PLUi (Plans Locaux d'Urbanisme intercommunal) devront être compatibles avec le SCoT.

L'enquête publique a eu lieu. Des réponses ont été apportées aux différentes questions et les commissaires enquêteurs ont émis un avis favorable. Il reste au Comité Syndical à l'approuver, sachant qu'après un délai de deux mois il deviendra exécutoire.

Avec la loi « Climat », nous aurons l'obligation, dans les deux ans qui viennent, de modifier le SCoT ainsi que les PLUi afin de tenir compte de l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Faire et refaire, sans connaître une certaine stabilisation dans le temps, devient pénible !

Le Président, Olivier Hurabielle.



Vidéo Protection

Annoncée comme installée fin décembre, il s'avère que quatre communes sur douze ont vu le déploiement des caméras différé.

Un retard dû à Enedis qui devait poser des compteurs. Quatre mois ont été nécessaires !

Toutes les installations sont maintenant terminées et les formations aux utilisateurs réalisées.

Pour rappel, la Communauté de Communes coordonne et finance ce projet mais l'utilisation de la vidéo protection reste sous la responsabilité de chaque Maire qui a et conserve son pouvoir de police.

PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations)

Apremont sur Allier, Cuffy, Cours les Barres, Jouet sur l'Aubois et Marseilles les Aubigny sont les cinq communes concernées par le risque Inondations de l'Allier et de la Loire.

La compétence Gémapi nous a permis d'élaborer un PAPI en 2018-2019, de le faire valider par le service instructeur en juillet 2019 et de mettre en œuvre des actions de septembre 2019 à octobre 2022.

La Communauté de Communes avec d'autres CDC ligériennes, bénéficient d'un PAPI orienté sur la sensibilisation des habitants aux risques inondations. Il s'agit d'un outil de contractualisation Etat-Collectivités qui génère des subventions de l'Etat à hauteur de 80%.

1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque inondations

- Pose de « repères de crues » dans différentes communes
- Chemin de mémoire du risque (Marseilles les Aubigny)
- Site de réalité augmentée (Cours les Barres)
- Site de visualisation 3D (Cuffy)

- Ateliers Plan Familial de Mise en Sûreté (accueil du public dans différentes communes)
- Journées d'information et de sensibilisation des élus municipaux

2 : Alerte et gestion de la crise

- Plan de circulation des véhicules et des poids lourds en période de crise, réalisé avec le Conseil Départemental du Cher
- Communes aidés pour la réactualisation des plans communaux de sauvegarde (PCS)
- Exercice sur table de la gestion de crise avec les élus municipaux

3 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

- Diagnostic de vulnérabilité « habitat »

La suite logique serait d'établir un PAPI travaux. Malheureusement à ce jour la Communauté de Communes des Portes du Berry ne peut se positionner faute de moyens financiers dans le cadre de Gémapi comme déjà exprimé dans le magazine de la CDC de janvier 2022.

Le Mot du Président

Olivier Hurabielle



La compétence « Prévention de la délinquance » a permis à la Communauté de Communes de déployer 54 caméras dans les douze communes pour permettre à la Gendarmerie d'élucider différents faits divers et d'apporter ainsi, une certaine tranquillité aux habitants.

Pour aller plus loin dans la prévention, la CDC a créé le CISPD (Commission Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Cette commission est opérationnelle et trois groupes

de travail ont été mis en place :

- Actions visant à améliorer la « Tranquillité Publique »
- Actions à l'attention des « Jeunes exposés à la Délinquance »
- La lutte contre « les Violences intrafamiliales »

Les groupes de travail se réuniront deux fois par an.

Vous trouverez dans ce bulletin différents articles de nos partenaires : des conseils et des informations pratiques.

Pour évaluer ce dispositif et orienter les actions futures, une réunion annuelle sous la Présidence de M. le Procureur de la République, en présence de Mme la Sous-préfète, des élus et des différents partenaires a eu lieu le 25 juin 2021.

Rappel : si la CDC met en œuvre certaines actions, le rôle des Maires reste majeur car eux seuls ont le pouvoir de police dans leur commune.

Le Président,
Olivier Hurabielle

LES INFOS DE VOTRE CDC

- › Directeur de la publication : Olivier Hurabielle
- › Comité de rédaction : M. Albert, N. de Bartillat, C. Bézé, F. Bouquely, Y. Breyer, A. Courzadet, P. Ducastel, J. Liano, O. Lorre, K. Pautrat,
- › Conception graphique et impression : INORE GROUPE IMPRESSION
Tél. 03 86 71 05 70
- › Publication semestrielle Juin 2022
- › Tirage 6000 exemplaires
- › Photos : droits réservés

Commercialisation du réseau Fibre

A vous de choisir

Le déploiement de la 1^{ère} phase du réseau Fibre est terminé ! Nous sommes fiers d'être la Communauté de communes rurale du Cher ayant choisi de déployer aussi largement le réseau sur son territoire (de 82 à 99,8% selon la dispersion de l'habitat dans nos communes).

La deuxième phase qui se déroulera jusqu'en 2025 permettra d'atteindre enfin les habitations les plus isolées pour atteindre le 100% !

La phase de commercialisation est lancée. Les 10 fournisseurs d'accès disponible sur notre territoire ont tous des offres différentes qu'il vous appartient de choisir.

Rappel sur le mode d'emploi du raccordement :

- Tester votre éligibilité sur le site Berry Fibre optique (<https://berryfibreoptique.fr>) en vérifiant qu'un point vert est pointé sur votre bâtiment,
- Prendre rendez-vous avec le fournisseur de votre choix qui procédera au raccordement,
- Préparer la visite du technicien en repérant l'entrée du réseau Orange dans votre habitation,
- A la marge, certaines adresses nouvellement créées peuvent ne pas avoir été référencées chez Berry Fibre Optique bien qu'elles se situent dans une zone couverte. Dans ce cas, contacter Berry Fibre Optique (02 45 45 00 30) qui intégrera votre bâtiment dans sa base de données et la rendra éligible en quelques jours !

Nathalie de Bartillat



VENEZ JOUER LES GRAINES D'ARTISTES EN FAMILLE



10 SEPTEMBRE 2022

DE 14H À 18H

COURS LES BARRES

**ACCUEIL DE LOISIRS
ET
SALLE DES FETES**

IMPROCONTEE
SPECTACLE
CONTES IMPROVISES
pour petits et grands

Renseignements
par tél: 06.58.94.76.40
par mail: ramcdcberry@orange.fr

ENTRÉE GRATUITE

Programme de la journée modifiable
sous réserve du contexte sanitaire, des
conditions météorologiques...
Dans le respect des gestes barrières.

AU PROGRAMME

- ATELIERS CREATIFS
AVEC LE RELAIS PETITE ENFANCE,
L'ALSH, ANIM'MEDIA
MICADO, KANGOUROULE, PAEJ...
- STANDS PARTENAIRES ET
PROFESSIONNELS:
CAF DU CHER, REAAP, ORTHOPHONISTE,
POLE RESSOURCES 18, SAGE FEMME...
- ANIMATION AUDIO VISUELLE
AVEC MEDIA'VAN DE L'ASSOCIATION
LES FRIPONS
- SPECTACLE FAMILIAL



Le Relais Petite Enfance en 2022

Le Relais Petite Enfance a repris début septembre 2021 ses ateliers d'éveil (sur inscription obligatoire) et ses permanences physiques (sur rendez-vous uniquement).

Une année scolaire s'est écoulée depuis la reprise des ateliers d'éveil. Les enfants, assistantes maternelles et parents ont pu profiter de la nouvelle salle d'activités (bâtiment enfance jeunesse) à Cours Les Barres. Les enfants ont découvert le parcours de motricité, les joies de la peinture, des paillettes, des gommettes, l'univers de la Médiathèque de La Guerche sur l'Aubois... Les professionnels et les parents sont ravis de pouvoir échanger, se retrouver.

Une réunion thématique sur « Les compétences psychomotrices de l'enfant, à la

naissance et leurs devenir dans le développement » et « La Plagiocéphalie sur le nourrisson, son impact sur sa vie future » s'est déroulée en décembre avec l'intervention de Mme Céline VIGIER (psychomotricienne à Sancoins) et Mme Virginie DELHOMME (Ostéopathe à la Guerche sur l'Aubois).

Cette soirée a permis aux parents et professionnels d'échanger et d'appréhender le développement de l'enfant in utero jusqu'à 1 an. D'autres réunions seront proposées comme l'alimentation chez le jeune enfant, une suite de la 1ère soirée thématique...

Le dernier semestre 2022 sera ponctué :

- D'ateliers d'éveil (intervenant psychomotricien, activité Montessori, médiathèque...)

- De sorties comme le Centre de secours de Jouet sur l'Aubois, l'Odyssée du Berry, pique-nique ...
- De la journée des familles, qui aura lieu le 10 septembre 2022 de 14h à 18h au bâtiment enfance jeunesse et salle d'animation à Cours Les Barres où seront proposés des ateliers créatifs avec les différents partenaires, des stands d'information liés à la petite enfance, enfance et famille, une animation audiovisuelle et un spectacle de contes improvisés.

Pour tout renseignement, les coordonnées du Relais Petite Enfance sont les suivantes :
Téléphones : 02.48.74.57.13 (uniquement à La Guerche sur l'Aubois) et 06.58.94.76.40
E-mail : ramcdcberry@orange.fr

Opération tranquillité vacances

Les vacances estivales approchent et vous allez vous absenter pour une période plus ou moins longue. Pour vous permettre d'être plus sereins, votre gendarmerie vous propose quelques conseils bien utiles.

1 – Signalez votre absence à la gendarmerie locale : « l'opération tranquillité vacances »

Avant de partir, signalez à la brigade de gendarmerie de votre domicile votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Cette démarche se fait simplement avec un formulaire de demande individuelle (disponible sur www.service-public.fr) que vous remettez à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

2 - Quelques incontournables avant de partir en vacances :

- N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Evitez les signes révélant votre absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique...) Une personne de confiance doit pouvoir, pendant vos vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant de vous absenter, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur !
- Ne laissez pas d'outils ou de matériels à l'extérieur de votre habitation.
- Evitez de laisser de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

N'hésitez pas à utiliser l'application cambrio-liste, disponible gratuitement, pour réaliser le catalogue de vos biens de valeur sur votre smartphone.

3 - Si vous ne partez pas, ouvrez l'œil !

- Signalez toute présence suspecte. Ayez le réflexe d'appeler le 17 pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes).

4 - Sur votre lieu de vacances : ne tentez pas les voleurs !

- Ne pas laisser des sacs à mains, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chéquiers, et tout objet apparent qui susciterait la convoitise à bord de votre automobile stationnée. N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une forte chaleur. Verrouillez les portes de votre véhicule.
- N'oubliez pas de couper le contact et de prendre vos clés avec vous lorsque vous descendez de votre véhicule, même pour quelques instants.
- N'oubliez pas de fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage ou en ville. Evitez également de dormir fenêtres ouvertes la nuit, même si votre chambre à coucher est située aux étages supérieurs d'un immeuble.
- Gardez vos moyens de paiement sur vous, clés de véhicule, téléphones, etc. Si vous prenez vos repas dans le jardin, veillez à fermer les fenêtres et la porte d'entrée de votre logement et ne laissez pas les clés de votre véhicule dans l'entrée.

5 - En cas de cambriolage

- Ne touchez à rien et avisez rapidement la gendarmerie.

Ces quelques conseils de sécurité devraient vous permettre de passer de bonnes vacances !

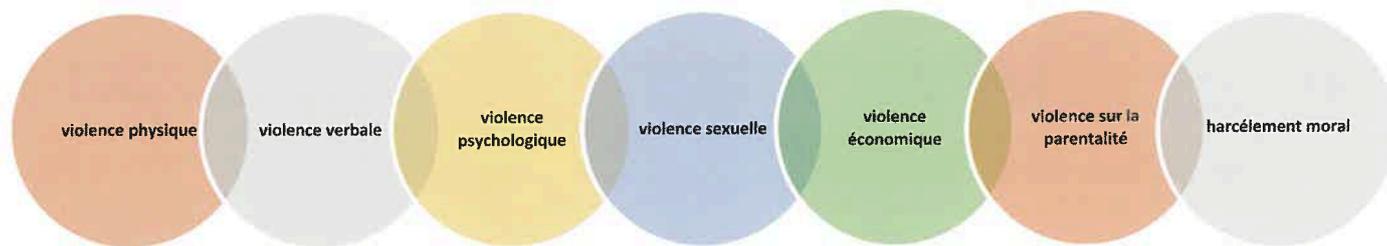


Violences intrafamiliales

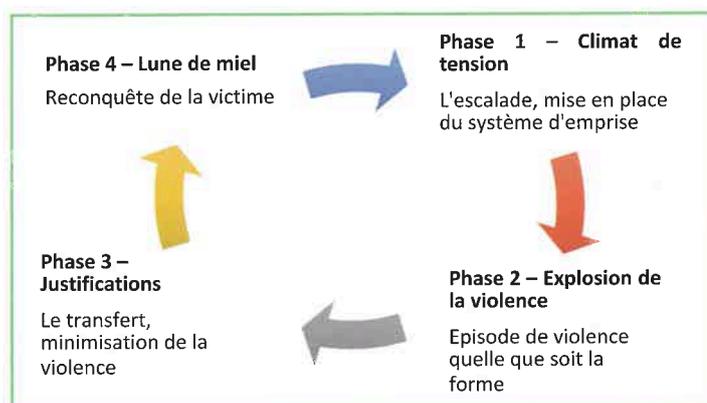
Les connaître pour mieux les combattre

Les violences intrafamiliales : Qu'est-ce que c'est ?

Les violences intrafamiliales regroupent les violences au sein du couple et celles exercées à l'encontre des mineurs et des ascendants au sein de la cellule familiale. Elle se traduisent sous différentes formes.



La violence au sein du couple se manifeste sous forme d'un cycle dans lequel se succèdent différentes phases permettant à l'auteur de maintenir une emprise sur la victime. Ces phases se répètent dans le temps et peuvent s'accélérer au fil du temps.



Comment reconnaître et évaluer les violences ?

Le violentomètre est un outil de prévention permettant de visualiser si la relation est basée sur le consentement et si elle ne comporte pas de violences.

Mémo de Vie est à destination tant des victimes directes que de leurs proches. Accessible sur www.memo-de-vie.fr, il s'agit d'un site gratuit et hautement confidentiel comportant 4 fonctionnalités clés : un journal, un coffre-fort numérique, une bibliothèque de ressources, une rubrique « contacts utiles ».

Je suis victime : Que faire ?

Les violences impactent la personne tant sur le plan psychologique que sur les conditions de vie. Le rôle des professionnels est primordial pour permettre une mise à l'abri de la victime et pour garantir sa mise en sécurité à plus long terme.

Les acteurs judiciaires

Les faits de violences intrafamiliales peuvent être signalés auprès de la gendarmerie par le dépôt d'une plainte qui peut être accompagné d'un certificat médical (même sans violences physiques).

Une plainte peut être déposée directement auprès du Procureur de la République de BOURGES par courrier au Tribunal Judiciaire – 8 rue des arènes – 18000 BOURGES.

Les acteurs associatifs

Dans le département du Cher, les acteurs principaux du réseau violences intrafamiliales vous accueillent avec ou sans procédures judiciaires. Vous pouvez contacter :

- **Le Service Aide Aux Victimes (SAVI)**, Association le Relais : 12 place juranville-18000 BOURGES **02 48 65 66 24** (suivi, écoute, soutien, information sur le plan social, psychologique et juridique). Des permanences sont effectuées sur le département.
- **Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)** : 6B rue du Pré Doulet- 18000 BOURGES – **02 48 24 00 19** (information juridique confidentielle, anonyme et gratuite).
- **Le Conseil Départemental d'Accès aux Droits (CDAD)** : 8 rue des arènes- 18000 BOURGES- **02 48 68 33 83** (information juridique). Des permanences sont effectuées sur tout le département.
- **Association le Relais Enfance et Famille, AVIF 18** : 2 rue du Pré Doulet – 18000 BOURGES – **02 48 70 02 72** (soutien psychologique et groupe de paroles).
- **115** : pour un hébergement d'urgence

Je suis auteur : que puis-je faire ?

Vous pouvez contacter le **08 019 019 11**.

Il s'agit d'une plateforme téléphonique composée de psychologues et de professionnels de la prise en charge des auteurs ouvert du lundi au dimanche de 9h à 19h.

Numéros nationaux utiles

- 17** pour joindre la gendarmerie
- 15** pour les urgences médicales
- 18** pour joindre les pompiers
- 119** pour l'enfance en danger
- 3919** violences femmes infos
- 114** numéro d'appel d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes
- 116 006** numéro d'appel d'urgence et d'aides aux victimes d'infractions



Budgets prévisionnels votés à l'unanimité des Conseillers communautaires pour l'année 2022

Budget principal

Section de fonctionnement

Dépenses		
Chapitres	CA 2021	BP 2022
Charges à caractère général	88 359.10	238 632.93
Charges de personnel	179 362.79	228 100
Atténuations des produits	1 631 282.04	1 483 959
Autres charges de gestion courante	194 315.50	260 510
Charges financières	21 884.39	20 055.59
Reversement	17 139	500
Dotations aux amortissements	37 092.56	38 000
Virement à l'investissement		156 176.48
Intérêts moratoires, titres		2 500
TOTAUX	2 169 435.38	2 435 934

*CA : compte administratif

*BP : budget primitif (prévisionnel)

Recettes		
Chapitres	CA 2021	BP 2022
Excédent reporté	-	331 491
Atténuations des charges	4437.62	-
Produits des services	2251.55	
Impôts et taxes	1 627 968	1 555 512
Dotations et participations	583 321	524 117
Autres produits de gestion courante	24001.85	24 000
Produits exceptionnels	12 076.06	0
Opérations d'ordre	1 813.92	814
TOTAUX	2 255 870	2 435 934

L'exercice 2021 a généré un excédent de 86 434,62 qui, cumulé au résultat des exercices précédents, donne un résultat positif de 434 935,05€.

Section d'investissement

Dépenses		
Chapitres	CA 2021	BP 2022
Immobilisations incorporelles	35 423.28	
Subventions d'équipement	361 800	54 000
Immobilisations corporelles	91 626.99	141 000
Immobilisations en cours	43 920.63	
Emprunts	86 773.96	101 000
Opérations d'ordre	1 813.92	814
Reste à réaliser		431 953.53
TOTAL	621 358.78	728 767.53

Recettes		
Chapitres	CA 2021	BP 2022
Subventions	622 977.24	80 000
Emprunts	60000	
Immobilisations corporelles	12 350.66	
FCTVA, Taxe d'aménagement	47 878.45	22 637.52
Dotations aux amortissements	37 092.56	38 000
Excédent cumulé		222 396.96
Virement section de fonctionnement		156 176.48
Affectation du résultat		103 462.05
Reste à réaliser		106 094.52
TOTAL	780 298.91	728 767.53

L'exercice 2021 a généré un excédent de 158 940,13€, ce qui, cumulé à l'excédent de l'exercice 2020, donne un résultat positif de 222 396,96€. Les restes à réaliser en dépenses sont supérieurs aux restes à réaliser en recettes, soit une différence de 325 589,01€. Montant compensé par l'excédent cumulé de 222 396,96€ et l'affectation de résultat de 103 462,05€ (virement de la section de fonctionnement).

Budgets annexes

BUDGET ENFANCE / JEUNESSE / FAMILLE

Section de fonctionnement

Dépenses		
Chapitres	CA 2021	BP 2022
Charges à caractère général	56 546.65	109 189.84
Charges de personnel	163 427.42	222 250
Créances, titres annulés, autre	1.53	960
Amortissements	1 261.37	4 400.37
Provision		500
TOTAL		244 480

Recettes		
Chapitres	CA 2021	BP 2022
Excédent reporté		88 980.21
Participation familles	29 302.05	32 350
Subvention Conseil Départemental	300	3000
Subvention Région radio		6 825
Participation CDC	100 000	130 000
CAF	65 783.52	74 775
AUTRES	820.51	1370
TOTAL	196 206.08	337 300.21

L'exercice 2021 est donc déficitaire de 25 030,89€, mais cumulé aux exercices précédents, le résultat est excédentaire de 91 825,41€. On remarquera qu'en 2021 la CDC a participé à plus de 50%, et qu'avec une participation de 130 000€ plus un excédent reporté de 88 980,21€, la CDC contribuera en 2022, à hauteur de 64,92% minimum. Minimum car les subventions et participations attendues ne correspondent pas toujours à ce qu'elles devraient être.

BUDGETS	SECTIONS	CA 2021 DEPENSES	CA 2021 RECETTES	RESULTATS CUMULES	BP EQUILIBRES
Enfance/Jeunesse/Famille	Investissement	34037.14	9140.69	-2845.20	28945.20
SPANC	Fonctionnement	22211.14	22977.02	270.94	41368.5
	Investissement	352	-	-76.11	146.50
GEMAPI	Fonctionnement	52 748.90	35 254.45	6300.33	61 828
	Investissement				18.5
ORDURES MENAGERES	Compte d'exploitation	6961.24	43.87	53934.69	117134.6

L'offre médicale des Portes du Berry

Constat, état des lieux et perspectives

Un constat alarmant à l'échelle nationale

Depuis des années, nous entendons dire que l'accès aux soins est de plus en plus difficile en France, que le manque de médecins devient préoccupant. Dans d'autres temps, les médecins généralistes qui partaient légitimement à la retraite trouvaient facilement des remplaçants pour reprendre leur patientèle. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas ! Quelles qu'en soient les causes bien connues désormais : manque de médecins du fait du *numerus clausus*, territoires ruraux mais aussi urbains non attractifs, vieillissement de notre population, nous sommes face à un constat alarmant qui touche particulièrement la Région Centre Val de Loire.

État des lieux de notre territoire

Tels sont les chiffres :

- Objectif national : 1 médecin pour 1136 habitants
- Région Centre Val de Loire : 1 médecin pour 1538 habitants
- CDC des portes du Berry : 1 médecin pour 2500 habitants
- Secteur de la Guerche : 1 médecin pour 1733 habitants
- Secteur de Jouet sur l'Aubois : 1 médecin pour 4600 habitants

Notre action passée

Notre Communauté de Communes a été créée en 2007 et très vite les élus ont compris que la problématique de cette pénurie de médecins, qui n'était pourtant pas de leur compétence, devenait de leur responsabilité. Il fallait agir vite car le départ de 2 médecins généralistes de la Guerche s'annonçait.

Malgré quelques réticences initiales pour s'impliquer dans l'organisation d'une profession dite libérale, le pragmatisme l'a emporté et la décision de faciliter l'installation de professions médicales par la construction d'une maison de santé a été prise dès 2008.

La CDC a alors pris en compétence facultative la : « *Création et gestion d'une maison de santé pluridisciplinaire et annexe : financement et*

recherche pour l'implantation de professionnels de santé » et a entrepris la construction de la Maison de Santé Pluri Professionnelle.

Son coût de 1,24 million d'€ HT a été réparti comme suit : État et Conseil Régional 50,81 % ; Conseil Départemental 8,47 % ; MSA 2,42 % ; réserve parlementaire 1,21 % ; Communauté de communes, 37,09% dont 8,87 % d'autofinancement et 28,22 % d'emprunt.

Quelques années plus tard, nous pouvons affirmer que l'objectif initial est rempli et que la MSPR est un beau succès qui a permis de pallier le manque de médecins sur le bassin de vie de la Guerche. En effet, au lieu des 10 professionnels de santé, initialement engagés dans le démarrage, nous sommes heureux qu'elle accueille désormais une équipe pluri professionnelle de 16 personnes qui gère en commun des services collectifs et centralise l'offre de santé.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire Rurale de l'Aubois : 15 rue Danielle Casanova, 18150 La Guerche sur l'Aubois - Tél : 02 48 74 74 74
Du lundi au samedi

- 3 Médecins généralistes • 5 Infirmiers
- 1 Orthophoniste • 2 Sages-femmes • 1 Kinésithérapeute • 1 Diététicienne nutritionniste
- 1 Pédicure-podologue • 1 Ostéopathe
- 1 Psychologue-neuropsychologue

Perspectives et projets

- L'urgence est désormais d'assurer l'avenir médical du secteur de Jouet-sur-l'Aubois, Torteron, Cours-les Barres, Marseilles-lès-Aubigny, Menetou-Couture, Saint Hilaire de Gondilly, qui représente le deuxième bassin de vie de notre CDC avec 4600 habitants très touché par le manque de médecins.

En effet, les 2 médecins recrutés en 2011 par la Communauté de communes et installés dans le cabinet de Torteron, ont cessé leurs activités et le médecin libéral de Jouet prendra certainement sa retraite dans les prochaines années.

C'est pourquoi la CDC soutient résolument la dé-

marche de la mairie de Torteron qui s'est inscrite dans le *programme intercommunal du Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour améliorer la présence médicale de la région Centre Val de Loire* et prévoit l'installation de médecins salariés, rémunérés par le GIP dans les zones les plus préoccupantes.

Le projet est d'ores et déjà bien lancé. Il est porté par la mairie de Torteron, prévoyant l'achat du bâtiment (où exerçaient les anciens médecins), des travaux d'aménagement et d'extension pour installer trois cabinets médicaux aux normes actuelles et un bureau pour une secrétaire. Avec l'obtention des subventions l'État et de la Région, ce projet pourrait voir le jour d'ici à deux ans afin de permettre l'installation de ces médecins salariés. Un défi pour permettre à nos habitants de conserver un accès aux soins dans la proximité du bassin de vie Jouettois !

- Par ailleurs, un projet porté par un organisme privé est à l'étude à Jouet sur l'Aubois dans l'ancienne Usine Raffestin. Celui-ci permettrait de regrouper les professionnels de santé du secteur mais favoriserait également l'arrivée de nouveaux spécialistes sur le territoire. La réussite de ce projet est importante pour offrir une offre élargie de professionnels de santé pluri disciplinaires aux habitants de ce bassin de vie. Nous espérons vivement qu'il voit le jour.

- Enfin, l'agrandissement de la maison médicale est demandé par l'équipe médicale de la Guerche. Il n'est pour l'instant pas notre priorité, l'ouverture du cabinet de Torteron étant d'abord un préalable. Cependant, dans les années à venir, nous réfléchissons à plusieurs projets qui pourraient répondre à cette demande : construction d'une annexe jouxtant la MSPR, installation d'un cabinet paramédical dans un bâtiment existant de la Guerche...

Le soutien de partenaires pour son financement sera l'une des données fondamentales de ce dossier et de ces projets.

Nathalie de Bartillat

Numéros utiles

COURS LES BARRES

➤ Infirmier

M. Mickael LEGALL
Cabinet médical
12 bis Grande Rue
Tél. : 06 77 72 14 53

➤ Ostéopathe

M. Laurent GEURTS
2 Rue de la Chaume
Tél. : 02 48 76 53 60

CUFFY

➤ Infirmière

Mme Laëtitia LYON
27 Rue des Ecluses
Tél. : 02 48 76 42 21

JOUET SUR L'AUBOIS

➤ Médecin

Dr Jean-Marc WASIK
Tél. : 02 48 76 44 13

➤ Dentiste

M. Jacques BRUGUIERE
Tél. : 02 48 76 47 59

➤ Infirmiers

M. Pierre CHARPENTIER
Mme Sylvie MAULARD-GOSTNER
23 Grande Rue
Tél. : 02 48 76 07 56

➤ Kinésithérapeute

Mme Dominique GENDRAT
Tél. : 02 48 76 05 38

➤ Pharmacie

Pharmacie de l'Aubois
3 Place Daumy
Tél. : 02 48 76 44 25

MARSEILLES LES AUBIGNY

➤ Cabinet médical du port

4 Rue du Port

• Infirmière

Mme Dominique LOUAP
Tél. : 02 48 76 02 39
06 66 66 49 10

• Sage Femme

Mme Sabine PACAUT
Tél. : 06 63 73 32 48

• Naturopathe

M. Emmanuel CORNIEUX
Tél. : 02 48 76 80 24
06 11 48 36 94

• Sophrologue

Mme Florence GOURISSE
Tél. : 06 67 29 88 72

• Santé Détente

4 bis Rue du Port
Mme Sylvie Martinet
Tél. : 02 48 76 57 83
06 84 31 47 68

• Soins Esthétique

4 bis Rue du Port
Mme Alexandra Martinet
Tél. : 06 40 09 98 42

➤ Pharmacie

Pharmacie du Port
8 bis Rue du Port
Tél. : 02 48 76 04 94

MENETOU COUTURE

➤ Psychanalyste

Mme Martine LIANO
Tél. : 06 82 09 29 45

URGENCES

➤ SAMU : 15

➤ Gendarmerie : 17

➤ Pompiers : 18

➤ **entre anti-poisons** - Angers :
04 72 11 69 11

HOPITAUX

➤ **Bourges** - 145 avenue François Mitterrand - 02 48 48 48 48

➤ **Nevers** - 1 boulevard de l'hôpital - 03 86 93 70 00